

Association des
Résidents des Pléiades

RETROSPECTIVE 2020



Sommaire

1	Edito
2-7	L'eau
8	L'année en photo
9	Informations communales

Agenda 2021

Assemblée Générale	4 juin
St-Jean	19 juin
St-Nicolas	4 décembre

Annonce

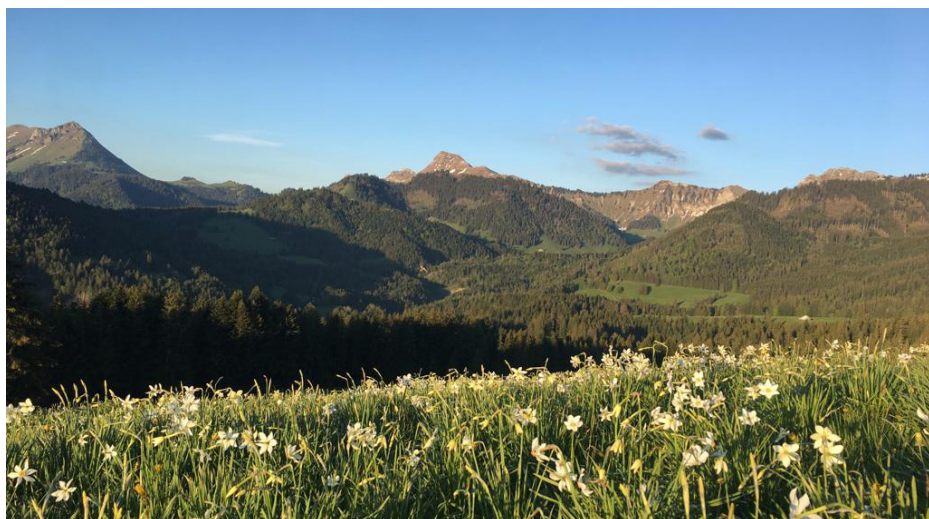
Le comité cherche à se renouveler et aimerait accueillir un représentant des résidents secondaires et/ou un jeune habitant dynamique. N'hésitez pas, rejoignez-nous, la tâche n'est pas insurmontable et le plaisir important.

Edito

Voilà une année déjà que nous avons modifié notre bulletin pour imager grâce à vos photos cette période surréaliste qui avait débuté. Une année déjà que les apéros et autres rencontres sont rares. Une année déjà que les moindres de nos activités sont planifiées et évaluées à l'aulne des conditions sanitaires. Une année déjà que nos sourires ont disparu derrière des masques.

Nous avons choisi dans cette édition de traiter brièvement de la question de l'eau. Cette ressource si fondamentale, reconnue comme patrimoine commun de l'humanité et pourtant répartie avec tant d'inégalité, sera un des enjeux majeurs de la transition énergétique vers laquelle nous allons devoir nous diriger. La pandémie que nous traversons est peut-être un indicateur supplémentaire de l'urgence de ces changements de gouvernance et l'eau pourrait bénéficier de cette prise de conscience. Les nouvelles autorités que nous aurons à élire l'année prochaine auront de jolis défis à relever et notre association espère pouvoir être un partenaire de dialogue constructif pour le développement de notre région. D'ici là, nous espérons surtout pouvoir rapidement vous retrouver pour échanger et vous souhaitons un merveilleux printemps.

Anne-Laure Emmenegger



A-L Emmenegger

L'eau

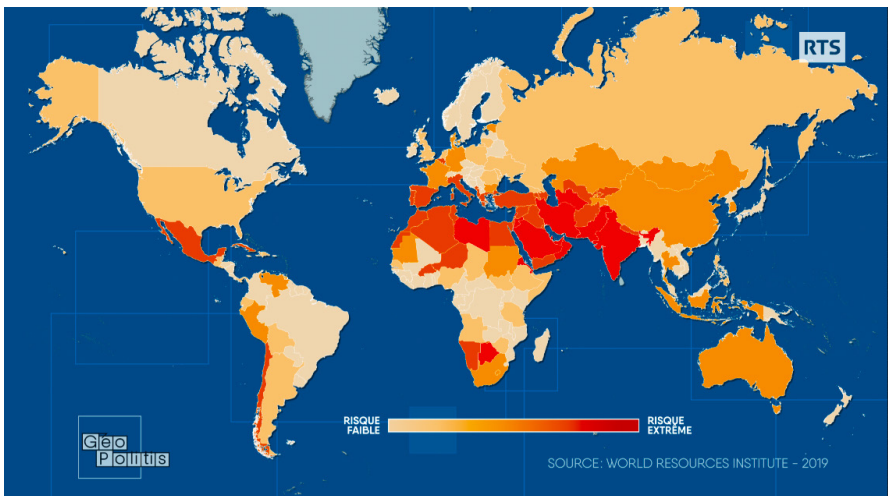
L'eau, un enjeu mondial

Chaque minute, cinq personnes meurent dans le monde parce qu'elles n'ont pas accès à l'eau potable. Cette ressource indispensable, dont on pense disposer en suffisance, vient à manquer sur notre planète. Composée à 70% d'eau, la Terre n'offre que 2.5 % d'eau douce et consommable, dont seulement 0.7% accessible en surface. Même si cette quantité paraît dérisoire, elle est suffisante pour satisfaire aux besoins des espèces de la planète. Mais le problème est sa distribution si inégale qui en fait une source de conflits.

L'excellente émission Geopolitis - La bataille de l'eau du 10 janvier 2021, que vous retrouvez sur RTS Play, illustre à merveille ces problématiques.

En effet, 11% de la population mondiale n'a toujours pas accès à l'eau potable. Reconnue patrimoine commun de l'humanité, l'enjeu est immense, car des prévisions annoncent que 50% de la population mondiale pourrait en être privée dès 2030 si nous ne changeons pas nos pratiques actuelles en matière de consommation d'eau.

A notre petite échelle, nous avons voulu remettre en lumière les particularités du réseau de notre future commune.



Un service intercommunal précurseur

Le service intercommunal des Eaux des Pléiades est le premier service commun entre les communes de St-Légier-La Chiésaz et Blonay. Après environ 2 ans d'études, cette structure intercommunale a vu le jour en juin 2014. Avant la mise en place de la fusion, le service intercommunal des Eaux des Pléiades est soumis au contrôle des commissions des finances et de gestion de nos deux conseils communaux.

Le financement des installations propres à chaque commune reste également entre les mains des conseils communaux respectifs et chaque commune possède un règlement et une tarification différente. Toutefois, St-Légier-La Chiésaz et Blonay travaillent ensemble depuis plusieurs années, notamment à rechercher de nouvelles ressources pour assurer de l'eau gravitaire à leur population.

Les Pléiades, château d'eau de la commune et défi permanent

Notre montagne joue un rôle crucial dans le réseau d'eau de la future commune de Blonay - Saint-Légier. En effet, les Pléiades fournissent de l'eau de source pour alimenter l'ensemble des habitants, mais également pour assurer la défense incendie.

Le défi principal auquel notre future commune doit faire face est la recherche en eau. En effet, de nouvelles ressources doivent être trouvées afin de tendre vers un maximum d'indépendance et d'avoir à dépendre un minimum de l'achat d'eau par les réseaux avoisinants.

Trois différentes conduites permettent d'injecter des ressources en eau dans notre réseau: les conduites du Pays d'En-Haut, celles du Pont de Pierre, propriété de la Ville de Lausanne et celles du SIGE.

L'autre très grand défi est de maintenir les réseaux d'eau en parfait état.



A-L Emmenegger

Des sources privées revalorisées

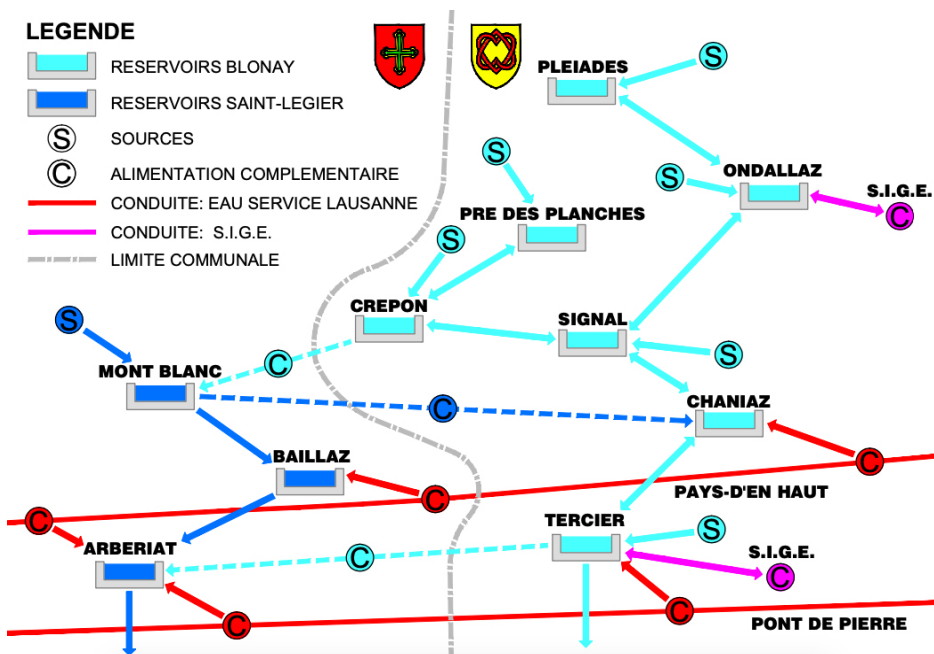
Plusieurs habitants bénéficient de sources privées. Elles sont parfois exploitées comme complément à l'eau du réseau communal, ou comme seules sources d'accès à l'eau. Bien qu'elles soient répertoriées au niveau cantonal, elles ne sont pas contrôlées et sont la responsabilité des propriétaires pour autant qu'ils en soient les seuls consommateurs. Dans le cas contraire, s'il y a des locataires ou des sous-locataires, ils sont tenus de faire analyser leur source pour s'assurer que l'eau est potable selon la loi sur la santé publique, art 36. De plus, le fait que l'eau soit potable ou non doit être mentionné sur le bail à loyer.

La commune, consciente que l'eau potable est un bien précieux qu'il convient d'entretenir et de développer, a été autorisée, par voie de préavis au Conseil communal, à entreprendre des études d'avant-projet permettant une investigation locale des sites présentant un intérêt de captage. Le professeur Parriaux, hydrogéologue, (voir ci-dessous) a fait part à la commune de son optimisme quant au captage de nouvelles ressources en eau. C'est pourquoi plusieurs propriétaires de sources privées ont été approchés pour procéder à divers sondages dans le but d'une détermination de la quantité et de la qualité de l'eau, afin de savoir dans quelle mesure leurs sources pourraient être exploitées à plus grande échelle. Reste que tant les recherches que leur exploitation possible ont des coûts, et que nos autorités auront à évaluer la pertinence de chacune de ces investigations et des suites à leur donner.

Il est intéressant d'entamer une réflexion afin de favoriser l'utilisation de ces sources tant pour la consommation que pour l'arrosage ou d'autres utilisations. Le but écologique de cette démarche est mis en avant par le Service des Eaux, notamment. Les propriétaires de sources privées sont déjà conscients de cette opportunité et la plupart en tirent déjà profit. Néanmoins, ces sources privées ne sont pas réellement une aide importante pour soulager le réseau d'eau car elles sont fortement dépendantes de la fonte des neiges et de la pluie. Aussi, durant les périodes où l'eau manque, elles sont également en diminution, voire asséchées.

Un réseau complexe

Par définition, chaque réseau d'eau est complexe. Mais celui de Blonay l'est particulièrement de par ses 7 réservoirs et ses diverses stations de pompage qui permettent d'y remonter de l'eau en cas de nécessité. Celui de Saint-Légier l'est sensiblement moins par le fait qu'il est gravitaire.



eauxdespleiades.ch

Quelques précisions du Professeur Aurèle Jean Parriaux, hydrogéologue, consultant pour notre réseau d'eaux

Engagé comme expert indépendant il y a 4 ans déjà par les communes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz, Aurèle Jean Parriaux est un expert reconnu dans de nombreux domaines au niveau international. Docteur en hydrogéologie, professeur et chercheur à l'EPFL pendant 20 ans, cet actuel consultant et conférencier, oeuvre également dans plusieurs organisations.



parriauxgeo.ch

L'édition de novembre 2018 de Comm'Une Info avait présenté ce spécialiste aux multiples domaines de compétences. Maxime Fontannaz, auteur de ce portrait, avait entre autres évoqué le projet DEEP CITY que dirige M. Parriaux: « Il s'agit en résumé de repenser la gestion durable des ressources sous les villes, lieu de vie de plus de la moitié de la population mondiale, pour faire quelque chose d'utile pour les générations futures ».

Nous avons brièvement échangé avec lui autour des défis du réseau d'eau de Blonay - Saint-Légier:

- Quel est le mandat pour lequel notre future commune vous a engagé?

- Le mandat est double: il s'agit d'améliorer et de développer les quantités d'eau à disposition pour les communes, mais aussi d'optimiser la qualité de l'eau issue des différents captages. En effet, ces derniers datent du début du XXe siècle et doivent être rénovés. Cela permettra ainsi d'améliorer la qualité de l'eau en évitant le ruissellement de bactéries qui se greffent au réseau d'eau. La deuxième partie de ce mandat est plus difficile à réaliser, car les prospections sont compliquées. Bien que les communes bénéficient de droits d'eau, les nouveaux captages imposent de longues procédures et demandent des investissements importants en reconnaissance sans avoir de garanties complètes de résultats. Le projet des Isallets qui a fait couler beaucoup d'encre en est un exemple. C'était un projet difficile et l'entreprise qui a été mandatée n'a pas réussi à le réaliser. Mais j'ai mené à bien une étude qui a débouché sur un nouveau projet qui va démarrer dès le printemps. Une autre exploitation de ce site a été pensée et des essais complémentaires vont être réalisés.

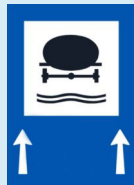
- A l'heure où nous parlons, des quantités importantes d'eau ruissèlent dans les prés, les habitants ont le sentiment d'un trop plein d'eau à la fonte des neiges. C'est toujours difficile dans ces conditions de croire à une pénurie à venir.

- C'est vrai, il y a de très gros contrastes entre les hautes eaux à la fonte des neiges et les basses eaux. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de trouver des ressources qui sont aussi disponibles durant les périodes plus critiques.

L'objectif de Blonay - Saint-Légier est d'augmenter son autonomie en eau, de moins dépendre d'autres réseaux, mais elle va rester branchée sur des conduites complémentaires pour faire face à des situations critiques comme les périodes de sécheresse. L'idée est de réduire la dépendance, mais il est trop tôt, et surtout très difficile de dire encore de combien cette dépendance pourra être diminuée. Il est évident que les changements climatiques vont modifier la production des sources, mais les projections sont très compliquées à réaliser, donc Blonay - Saint-Légier a intérêt à rester branchée sur d'autres sources pour avoir une solution en cas de pénurie.

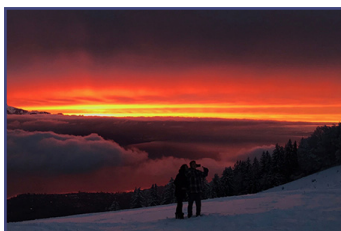
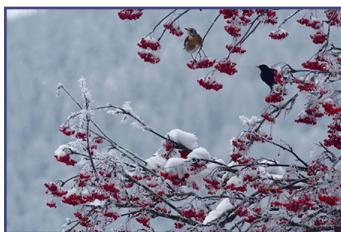
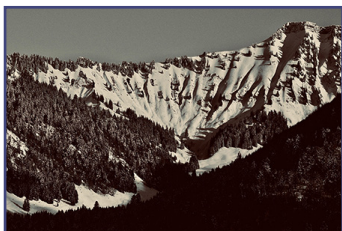
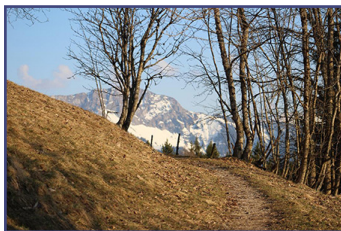
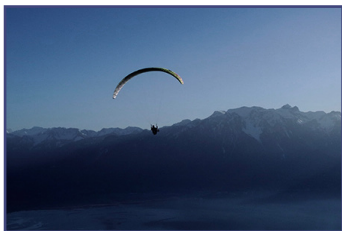
5 conseils du Service des Eaux pour respecter ce bien si précieux

- 1. Prendre conscience que nous avons un produit de grande valeur et de qualité, aucune adjonction de produit car traité aux UV, par précaution, avant consommation.*
- 2. Utiliser l'eau avec parcimonie et à bon escient.*
- 3. Profiter de la qualité de cette eau de source pour la boire sans modération et ainsi éviter l'achat d'eau en bouteille.*
- 4. Respecter les secteurs S « sources » de protection des eaux signalés aux bords des routes.*



- 5. Ne laisser couler aucun produit toxique ou hydrocarbure dans le sol, personne ne sait où il finira !*

L'année en photo



Photos : Isabella & Mario



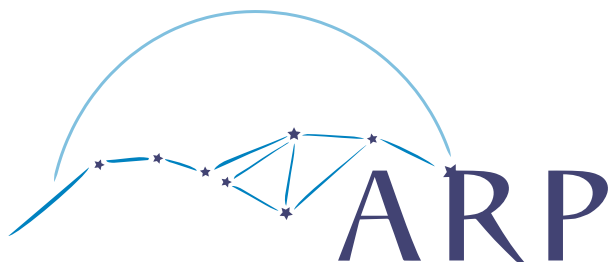
Informations communales



24heures.ch

M. Dominique Martin, actuel syndic de Blonay, répond brièvement à certaines interrogations de nos membres:

- Au niveau du restaurant du 1209, la terrasse est réouverte en journée depuis le 13 mai avec une carte réduite. Un cheminement logeant le bâtiment pour arriver aux WC publics est en voie de construction par nos services de la voirie. Des tables supplémentaires pour l'intérieur seront installées comme des toiles de store de plus grande envergure.
- En ce qui concerne la fréquentation importante de la zone des Motalles durant les week-end ensoleillés, et notamment suite aux expériences de cet hiver, la Municipalité a mandaté la société Securitas pour une meilleure gestion des parkings durant les week-end fériés du mois de mai. Ils restent attentifs à l'évolution de la situation et d'éventuelles mesures qui devraient être prises cas échéant pour la période estivale.
- Une réflexion doit se faire pour mieux réguler cet afflux de citoyens, en prenant en compte notamment des éléments que notre Comité de l'ARP a fait parvenir à la Municipalité. Ceci dit, le temps est un peu court jusqu'au démarrage de la nouvelle commune et un concept plus évolué devra se concrétiser avec les nouvelles autorités.
- Au niveau des narcisses, l'association Narcisses Riviera recrute, contre petit défraiement, des jeunes « patrouilleurs » afin de sensibiliser les passants et autres marcheurs au respect de ces magnifiques fleurs.
- Le programme Enjoy Pléiades a reçu un nouveau crédit de CHF 150'000.— de la part des deux Conseils Communaux afin de réaliser de nouvelles mesures pour la valorisation des Pléiades. Pour plus de détails, il nous propose de consulter le lien vers le préavis: https://blonay.ch/images/pdf/preavis/07_21.pdf



Case Postale 680 - Lally
1807 Blonay
<https://arp.lally.ch>

Comité

Président	Yves Membrez
Vice-présidente	Anne-Laure Emmenegger
Secrétaire	Françoise Schneiter
Trésorier	Jean-François Coderey
Membre	Isabella Bruckner

Compte de chèques postaux :
Association des Résidents des Pléiades Blonay
18-3355-5

Montant de la cotisation annuelle Fr. 30.-